

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 7 mai 2009

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3692-2009, Phase 2.

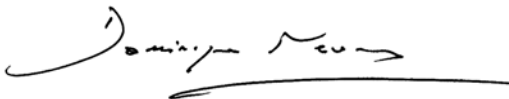
Cause annuelle de *Gazifère inc.* : Phase 2 Rapport annuel 2008.

Demande de renseignement no. 2 à *Gazifère inc.* par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer ci-après la demande de renseignements no. 2 à *Gazifère inc.* de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* au présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
DOSSIER R-3692-2009, PHASE 2

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 2
1
À GAZIFÈRE INC.

PAR
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-1

Références :

- i) GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3692-2009 Phase 2, Pièce B-3, GI-16, Document 1, Rapport annuel 2008 du Plan global en efficacité énergétique, page 3, Générateur d'air chaud *Energy Star* secteur communautaire.
- ii) GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3692-2009 Phase 2, Pièce B-3, GI-16, Document 1.1, Résultats des programmes du PGEÉ 2008, Générateur d'air chaud *Energy Star* secteur communautaire.

Demandes :

- a)** Quelle a été la stratégie de sollicitation et de communication effectivement menée en 2008 afin de promouvoir le Générateur d'air chaud *Energy Star* dans le secteur communautaire.
- b)** Comment *Gazifère inc.* explique-t-elle l'absence de résultat en 2008 (malgré une prévision pourtant très faible de seulement 2 générateurs) ?
- c)** Comment *Gazifère inc.* compte-t-elle briser la glace afin de pouvoir installer au moins un générateur d'air chaud *Energy Star* dans le secteur communautaire ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-2

Référence : GAZIFÈRE INC., Dossier R-3692-2009 Phase 2, Pièce B-3, GI-16, Document 1, Rapport annuel 2008 du Plan global en efficacité énergétique, page 4, Installation de thermostats programmables.

Demande :

a) À votre connaissance, quel pourcentage des clients résidentiels de *Gazifère Inc.* possède déjà un thermostat programmable ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-3

Référence : GAZIFÈRE INC., Dossier R-3692-2009 Phase 2, Pièce B-3, GI-16, Document 1, Rapport annuel 2008 du Plan global en efficacité énergétique, pages 6, panneaux réflecteurs de chaleur.

Demande :

a) Il a déjà été établi que l'âge des immeubles constitue une considération essentielle pour que les panneaux réflecteurs de chaleur soient une mesure efficace. Pour chacune des catégories de bâtiments, veuillez déposer un tableau répartissant les panneaux réflecteurs selon l'âge des immeubles où ils ont été installés?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-4

Références :

i) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3692-2009 Phase 2, Pièce B-3, GI-16, Document 1, Rapport annuel 2008 du Plan global en efficacité énergétique, pages 3-6, Absence de mention du Chauffe-eau instantané résidentiel.

ii) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3692-2009 Phase 2, Pièce B-3, GI-16, Document 1.1, Résultats des programmes du PGEÉ 2008, Chauffe-eau instantané résidentiel.

Demandes :

a) Pourquoi n'est-il pas fait état du programme de Chauffe-eau instantané résidentiel dans le document GI-16, document 1 ?

b) Quels sont vos commentaires concernant les résultats annuels de 2008 du programme de Chauffe-eau instantané résidentiel ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-5

Référence : **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3692-2009 Phase 2, Pièce B-3, GI-16, Document 1, Rapport annuel 2008 du Plan global en efficacité énergétique, page 7, Appui aux initiatives-Optimisation énergétique des bâtiments.

Demande :

a) Quelle stratégie *Gazifère inc.* envisage-t-elle pour surmonter la barrière de l'obligation de l'étude de faisabilité ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-6

Référence :

i) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3692-2009 Phase 2, Pièce B-3, GI-16, Document 1, Rapport annuel 2008 du Plan global en efficacité énergétique, pages 6-8, Absence de mention du Chauffe-eau efficace petite capacité (Marché affaires).

ii) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3692-2009 Phase 2, Pièce B-3, GI-16, Document 1.1, Résultats des programmes du PGEE 2008, Chauffe-eau efficace petite capacité (Marché affaires).

Demandes :

a) Pourquoi n'est-il pas fait état du programme de Chauffe-eau efficace petite capacité- (Marché affaires) dans le document GI-16, document 1 ?

b) Quels sont vos commentaires concernant les résultats annuels de 2008 du programme de Chauffe-eau efficace petite capacité (Marché affaires) ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-7

Référence : GAZIFÈRE INC., Dossier R-3692-2009 Phase 2, Pièce B-3, GI-16, Document 1, Rapport annuel 2008 du Plan global en efficacité énergétique, page 7, Chauffe-eau efficace grande capacité (Marché affaires).

Demande :

- a) Comment expliquez-vous que l'objectif de participation au programme Chauffe-eau efficace grande capacité (Marché affaires) n'ait été atteint qu'à 27 % ?
- b) Quels correctifs à la stratégie sont envisagés ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-8

Référence : GAZIFÈRE INC., Dossier R-3692-2009 Phase 2, Pièce B-3, GI-16, Document 1, Rapport annuel 2008 du Plan global en efficacité énergétique, pages 7-8, Chaudières efficaces (Marché affaires).

Demande :

- a) Comment expliquez-vous que l'objectif de participation au programme Chaudières efficaces (Marché affaires).n'ait été atteint qu'à 42 % ?
- b) Quels correctifs à la stratégie sont envisagés ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-9

Références :

- i) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3692-2009 Phase 2, Pièce B-3, GI-11, Document 1.1, Indicateur de performance – Rapport de l'entretien préventif.
- ii) **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-3681-2008, Décision D-2009-010, page 11 :

La Régie prend acte de l'intention de Gaz Métro de poursuivre le développement de l'approche de gestion des actifs et de l'intégrité des réseaux déjà amorcée afin d'assurer la sécurité et la pérennité de ses installations. Elle est cependant préoccupée par la période de développement de trois ans prévue par cette dernière, compte tenu que l'approche en cours de développement porte sur des problématiques pouvant affecter la fiabilité du service et la sécurité des réseaux de distribution. Eu égard au vieillissement des infrastructures et considérant les coûts croissants des activités d'entretien préventif et d'amélioration des réseaux de Gaz Métro, la Régie lui demande de faire le point dans le dossier tarifaire 2011 sur cette approche de gestion des actifs et sur les travaux complétés et à réaliser.

Demandes :

- a) Suite aux inspections réalisées, veuillez indiquer, ne serait-ce que qualitativement (et par type d'équipement si possible), les constatations que *Gazifère inc.* fait quant à l'état de son réseau (pérennité, sécurité).
- b) Veuillez décrire sommairement la stratégie et l'échéancier de *Gazifère inc.* quant à la gestion de ses actifs et de l'intégrité de son réseau en vue d'assurer la sécurité et la pérennité de ses installations.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-10

Référence : GAZIFÈRE INC., Dossier R-3692-2009 Phase 2, Pièce B-3, GI-16, Document 1, Documents 1.2, 1.3, 1.4 et 1.5, Indicateurs de performance.

Demandes :

- a) Comment expliquez-vous les résultats plus faibles enregistrés au mois de mars 2008 aux 3 indicateurs *Rapidité de réponse aux urgences*, *Fréquence de lecture des compteurs* et *Rapidité de réponse aux appels téléphoniques* ?
- b) Quelle est la date du sondage réalisé pour mesurer la satisfaction de la clientèle, le nombre de personnes contactées (N) et le taux de réponses ?
- c) Veuillez déposer les questions posées pour déterminer l'Indice de performance de la satisfaction de la clientèle ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-11

Référence : GAZIFÈRE INC., Dossier R-3692-2009 Phase 2, Pièce B-3, GI-13, Documents 1 à 3, Suivis d'investissements - Rapport annuel 2008.

Demandes :

- a) Quant à l'investissement au chemin Vanier, comment expliquez-vous que les frais de branchement des clients du secteur commercial soient passés de 1400 \$ à 4124 \$?
 - b) Quant au projet CIS, veuillez indiquer les contingences qui persistent et expliquer le maintien du budget de contingence de 649 680 \$.
-